

COMMUNE DE MAGNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 Avril 2017

L'an Deux Mil Dix Sept, le vingt -huit avril à 20H15, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Carole FAYOLLE, Maire,

Etaient présents: Mme Carole FAYOLLE, M. Jean-Guy GENESTE, Mme Véronique TRIBOULET, M. Jean-Louis MERCIER, M. Christian MOREAU, M. Fabrice POTHIER, M. Thierry MAROLLES, , Mme Stéphanie BOUTROUX, Mme Odile VILLENEUVE, Mme Roberte NEBOUT, M. Marc SABATIER,

Excusés : M. Franck ROYER (pouvoir à Mme Carole FAYOLLE)

Monsieur Marc SABATIER est désigné secrétaire de séance

Délibération n°2017/04/28/019

Adhésion de la commune de Saint Pont à Vichy Communauté

Madame le Maire indique à l'assemblée que la commune de SAINT PONT désire adhérer à Vichy communauté dans un objectif de cohérence avec le nouveau découpage cantonal. De plus le bassin de vie des habitants de Saint Pont est majoritairement tourné vers la communauté d'agglomération Vichy Communauté.

Par délibération en date du 30 Janvier 2017 la commune de Saint Pont a demandé officiellement d'adhérer à Vichy communauté.

Vichy Communauté a approuvé cette proposition par délibération en date du 30 Mars 2017.

Madame le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE la demande d'adhésion de la Commune de Saint Pont à Vichy Communauté à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour copie conforme
Madame Le Maire

